

	<p style="text-align: center;">information CORONAVIRUS COVID-19 LE POINT SUR LA SITUATION</p>	<p style="text-align: center;">Charte COVID</p>
---	--	--

Les mesures mises en place

- ✓ Toutes les dispositions pour la réouverture du Gymnase des Fontaines ont été prises par la Mairie d'HERBLAY SUR SEINE
- ✓ Le ménage est renforcé avec une attention particulière sur les points de contact, les sanitaires, les zones d'eau et les vestiaires.
- ✓ Les dispositions techniques transmises par la Fédération Française de Gymnastique en date du 27 Août sont les suivantes :
 - **Le nombre de pratiquants par groupe**
 - Il n'existe plus de restriction du nombre de pratiquants à l'intérieur d'un groupe dans le gymnase. Il convient de veiller au respect des règles de distanciation, au respect du protocole d'hygiène et de tenir à jour les fiches de présence indiquant la composition des groupes.
 - **L'utilisation des vestiaires (directive FFGYM)**
 - Les vestiaires sont de nouveau accessibles, en respectant les règles de protection sanitaire (respect des distances entre chaque gymnaste, circulation adaptée, limitation du nombre de gymnastes en fonction de la surface disponible, contrôle des flux, port du masque).
 - **L'utilisation des vestiaires (directive ville HERBLAY-SUR SEINE 28 Août)**
 - L'accès aux vestiaires n'est pas autorisé sur l'ensemble des équipements sportifs de la ville.
 - **Sens de circulation dans les bâtiments (sens de circulation dans les bâtiments).**
 - Il n'y a pas de mise en place d'un sens de circulation dans les bâtiments.
 - **L'utilisation du praticable**
 - Le praticable peut être utilisé sans restriction s'il est recouvert d'une bâche et désinfecté quotidiennement. Sans bâche, il faut privilégier une utilisation recouverte de tapis de protection lavables (par exemple de type 1m x 2m x 4cm), pour la réalisation d'exercices au sol (passages chorégraphiques au sol, exercices de préparation physique...). Il est cependant préférable de limiter les contacts du haut du corps et du visage avec la moquette lors des éléments chorégraphiques.
 - **Le port du masque**
 - Le port du masque est obligatoire et permanent pour l'encadrement.
 - **La magnésie**
 - L'utilisation de sac individuel à magnésie est obligatoire (pas de bac collectif), avec lavage de mains au savon (et non avec une solution hydroalcoolique) avant et après chaque changement d'agrès.

	<p style="text-align: center;">L'HERBLAISIE NNE 43 rue du Général de Gaulle - 95220 HERBLAY Association agréée Jeunesse et Sports n°7825 du 1/04/1950 Siret 380 650 077 00015 www.lherblaisienne.fr contact-bad@lherblaisienne.fr</p>	
--	--	---



information
**CORONAVIRUS
COVID-19**
LE POINT SUR LA SITUATION

Charte COVID

LES MESURES BARRIÈRES POUR LA GYMNASTIQUE

JE SUIS ENTRAÎNEUR ...

 Je ne viens pas à l'entraînement si Je suis malade

Je me lave les mains en entrant dans la salle et en quittant le gymnase

Si Je touche un gymnaste, Je me lave les mains immédiatement après et avant toute proximité avec un autre gymnaste



Je fais respecter les mesures de distanciation et le lavage des mains régulier des gymnastes

Je m'assure que les gymnastes ne portent pas les mains à la bouche



 J'assure une reprise progressive

 J'arrive dans une tenue propre

Si Je ne peux pas être à plus d'1 mètre d'un gymnaste, Je porte un masque



J'évite les parades et tout contact physique



J'intègre des activités en extérieur dès que possible : échauffement, étirements...





information
**CORONAVIRUS
COVID-19**
LE POINT SUR LA SITUATION

Charte COVID

LES MESURES BARRIÈRES POUR LA GYMNASTIQUE

JE SUIS GYMNASTE ...



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

L'HERBLAISIENNE

43 rue du Général de Gaulle - 95220 HERBLAY

Association agréée Jeunesse et Sports

n°7825 du 1/04/1950 Siret 380 650 077 00015

www.lherblaisienne.fr contact-bad@lherblaisienne.fr



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



information
**CORONAVIRUS
COVID-19**
LE POINT SUR LA SITUATION

Charte COVID



Formulaire de reprise d'activité Pour les mineurs

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles l'adhérent reprend une activité au sein du club.....dans le cadre de la sortie du confinement liée à la crise sanitaire du Covid-19.

Je soussigné(e).....
Représentant légal de l'enfant.....
Numéro de licence :

Atteste :

- Avoir pris connaissance des modalités de reprise des activités ;
- Être volontaire pour une reprise des activités par mon enfant en dépit de la crise sanitaire ;
- Avoir pris connaissance des conditions sanitaires mises en place par le club conformément aux dispositions gouvernementales et de la Fédération Française de Gymnastique ;
- S'engager à ce que mon enfant respecte les mesures obligatoires de protection ;
- Reconnaître que malgré la mise en œuvre de conditions particulières, le club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19* ;
- Que mon enfant ne présente pas, au moment de la reprise, de symptôme du Covid-19* et qu'il n'a pas été en contact avec une personne touchée par le Covid-19* ;
- Ne pas amener mon enfant aux activités du club si ce dernier présente au moins un symptôme du Covid-19* ;
- Prévenir le club si mon enfant présente un des symptômes du Covid-19* ;
- Venir chercher mon enfant à l'entraînement sur demande des entraîneurs si ce dernier présente un des symptômes du Covid-19*.

Fait à.....

Le.....

Signature :

***Symptômes du Covid-19**

Hors activité sportive <ul style="list-style-type: none">- Fièvre- Frissons, sensation de chaud/froids- Toux- Douleur ou gêne à la gorge- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort- Douleur ou gêne thoracique	<ul style="list-style-type: none">- Orteils ou doigts violacés type engelure- Diarrhée- Maux de tête- Courbatures généralisées- Fatigue majeure- Perte de goût ou de l'odorat- élévation de la fréquence cardiaque de repos
Pendant l'activité sportive : <ul style="list-style-type: none">- Malaise- Vertiges- Palpitation (sensation de battement de cœur irrégulier ou qui s'emballent)	<ul style="list-style-type: none">- Douleurs thoraciques- Perte de connaissance- Essoufflement anormal

L'HERBLAISienne

43 rue du Général de Gaulle - 95220 HERBLAY

Association agréée Jeunesse et Sports

n°7825 du 1/04/1950 Siret 380 650 077 00015

www.lherblaisienne.fr contact-bad@lherblaisienne.fr





information
**CORONAVIRUS
COVID-19**
LE POINT SUR LA SITUATION

Charte COVID



Formulaire de reprise d'activité Pour les majeurs

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire reprend une activité au sein du club.....dans le cadre de la sortie du confinement liée à la crise sanitaire du Covid-19.

Je soussigné(e).....

Numéro de licence :.....

Atteste :

- Avoir pris connaissance des modalités de reprise des activités ;
- Être volontaire pour une reprise des activités en dépit de la crise sanitaire ;
- Avoir pris connaissance des conditions sanitaires mises en place par le club conformément aux dispositions gouvernementales et de la Fédération Française de Gymnastique ;
- S'engager à respecter les mesures obligatoires de protection ;
- Reconnaître que malgré la mise en œuvre de conditions particulières, le club ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19* ;
- Que je ne présente pas, au moment de la reprise, de symptôme du Covid-19* et que je n'ai pas été en contact avec une personne touchée par le Covid-19* ;
- Ne venir participer aux activités du club si je présente au moins un symptôme du Covid-19* ;
- Prévenir le club je présente un des symptômes du Covid-19* ;
- Quitter l'entraînement sur demande des entraîneurs si je présente un des symptômes du Covid-19*.

Fait à..... Le.....

Signature :

*Symptômes du Covid-19

Hors activité sportive <ul style="list-style-type: none">- Fièvre- Frissons, sensation de chaud/froids- Toux- Douleur ou gêne à la gorge- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort- Douleur ou gêne thoracique	<ul style="list-style-type: none">- Orteils ou doigts violacés type engelure- Diarrhée- Maux de tête- Courbatures généralisées- Fatigue majeure- Perte de goût ou de l'odorat- élévation de la fréquence cardiaque de repos
Pendant l'activité sportive : <ul style="list-style-type: none">- Malaise- Vertiges- Palpitation (sensation de battement de cœur irrégulier ou qui s'emballé)	<ul style="list-style-type: none">- Douleurs thoraciques- Perte de connaissance- Essoufflement anormal

L'HERBLAISIENNE

43 rue du Général de Gaulle - 95220 HERBLAY

Association agréée Jeunesse et Sports

n°7825 du 1/04/1950 Siret 380 650 077 00015

www.lherblaisienne.fr contact-bad@lherblaisienne.fr



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



La FFGym a ouvert une formation gratuite de « Manager Covid-19 ».

Cette formation en ligne de 30 minutes est une quasi obligation fédérale. En effet il s'agit de bien connaître les règles sanitaires et de les mettre en œuvre pour sécuriser les pratiquants et leurs familles. L'ensemble des directives pour accéder à cette formation ont été reçues et communiquées aux encadrants.

Nos recommandations

- ✓ Le port du masque est obligatoire en dehors des activités sportives.

INFORMATION #COVID19

LISTE DES LIEUX OÙ LE MASQUE EST OBLIGATOIRE :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas.
- Restaurants et débits de boissons.
- Hôtels et pensions de famille.
- Salles de jeux.
- Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement.
- Bibliothèques, centres de documentation.
- Etablissements de culte.
- Etablissements sportifs couverts.
- Musées.
- Etablissements de plein air.
- Chapiteaux, tentes et structures.
- Gares.
- Hôtels-restaurants d'altitude.
- Etablissements flottants.
- Refuges de montagne.
- Magasins de vente, centres commerciaux.
- Administrations et banques.
- Marchés couverts.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, le responsable de l'établissement peut le rendre obligatoire.



- ✓ Venez avec votre bouteille identifiable.
- ✓ Aucun prêt de textile.



A votre arrivée

- ✓ Respectez le marquage au sol
- ✓ Lavez-vous les mains avec si possible du gel hydroalcoolique

La charte est disponible sur le site de l'HERBLAISIE NNE, elle sera actualisée en fonction de l'évolution des dispositifs, les adhérents en seront informés par mail.

L'acceptation de cette charte est un préalable à la pratique de la GYMNAS TIQUE tant que les mesures sanitaires seront en vigueur.

Le 01 Septembre 2020

**Pour le Conseil d'Administration
Philippe CERISER
Président de l'HERBLAISIE NNE**